

Nos zones de police dans la mouise

Le retard des dotations fédérales décrié

Les retards de paiement des dotations fédérales à nos zones de police les mettent sérieusement en difficulté. La députée fédérale eupenoise, Katrin

Jadin, a interpellé à ce sujet la Ministre de l'Intérieur, Joëlle Milquet. Nos zones de police sont-elles au bord de la faillite ? Réponse des intéressés.

Fin de l'année 2012, les zones de police n'avaient toujours pas reçu une partie de leurs dotations, notamment celle liée à la sécurité routière. Une somme variable selon les zones de police, mais conséquente dans tous les cas et qui doit leur permettre notamment de mettre en œuvre leur plan de sécurité routière. « J'ai été alertée par les bourgmestres, explique Katrin Jadin, l'Eupenoise, députée fédérale. D'autres dotations sont également versées très tardivement : la dotation fédérale de base, la dotation fédérale complémentaire générale, la subvention de maintien de l'ordre et la dotation destinée à encourager la politique de recrutement. À

cause de ces retards, les zones de police terminent leur année en situation de déficit, sur lequel elles doivent payer des intérêts. La zone Hesbaye-Ouest a même été obligée d'ouvrir un crédit pour faire face à ses obligations financières ». Les zones de police de notre arrondissement n'en sont pas encore là. « Pour la zone du Pays de Herve, cela représente une somme de 636.000 euros, nous précise le commissaire divisionnaire Michel Goffard. Une somme que nous avons budgétisée pour 2012. Rien n'a encore été versé alors que la loi stipule qu'une première partie de cette subvention doit être payée pour juillet de l'année en



« LA ZONE HESBAYE-OUEST A ÉTÉ OBLIGÉE DE FAIRE UN CRÉDIT »

Katrin Jadin, DÉPUTÉE FÉDÉRALE



Certaines zones ont « adapté » leur campagne BOB pour qu'elle coûte moins cher.

■ V.L.

cours, et le reste pour le mois de janvier de l'exercice suivant ». Dès le mois de novembre, le chef de la zone Pays de Herve a donc tiré la sonnette d'alarme. « On nous demande de mettre en application des plans de sécurité routière, nous dit-il, mais les budgets promis pour les réaliser n'arrivent qu'avec beaucoup de retard ! J'ai donc menacé de suspendre la campagne BOB ». Une menace qu'il n'a heureusement pas été exécuté. « Si on arrive à faire tourner tout de même les services, c'est grâce aux efforts consentis par les communes. Je sais que d'autres zones voisines ont dû limiter leurs efforts en la matière. Cette dotation est uti-



« J'AI MENACÉ DE SUSPENDRE LA CAMPAGNE BOB DE FIN D'ANNÉE »

Michel Goffard, CHEF DE LA ZONE PAYS DE HERVE

lisée notamment en achat de matériel, et pour le personnel sur le terrain. Elle permet aussi d'équilibrer le budget de la zone. Et les retards de paiement entraînent toujours des difficultés de trésorerie ». Une situation d'autant plus dérangeante que cette convention de sécurité routière est alimentée par les Fonds des Amendes qui ne cesse d'augmenter chaque année, précise le commissaire divisionnaire. Dans sa réponse à Katrin Jadin, la ministre Joëlle Milquet a promis que les dotations ne seraient pas diminuées et qu'elles seraient versées pour le 31 janvier. ■

VÉRONIQUE BOTTY

ixina Valable du 1er au 31 janvier 2013
CUISINE & ELECTRO Verviers - ENSIVAL

SOLEDDES

Jusqu'à **-60%** sur les cuisines d'expo!

voir conditions en magasin

Ouvert tous les jours sauf le Dimanche de 9h30 à 18h30 sans interruptions
Route de Pepinster 102, 4800 Verviers - Ensival
Tél: 087/35.20.24 - Fax: 087/35.28.95
www.ixina.be

SP19613690-MLR

ZONE FAGNES

« On vit comme un mauvais ménage »

Jean-Marie Paquay
CHEF DE LA ZONE DE POLICE FAGNES

par **Véronique Botty**
JOURNALISTE

Gestion prudente à la zone Fagnes qui s'adapte aux problèmes.

Les retards vous causent-ils de réels soucis ?

« Nous vivons grâce au financement des institutions. Si les institutions ne paient pas, nous avons inévitablement des problèmes de trésorerie ».

La zone a-t-elle dû recourir à l'emprunt ?

« Si la zone Fagnes n'en est pas à devoir faire un emprunt pour faire face à ses besoins, elle n'en est pas moins en difficulté. Nous

vivons comme un mauvais ménage, en étant à découvert, et ce ne sont que les banques qui en profitent ».

Cela a-t-il des répercussions sur le fonctionnement de la zone ?

« Nous sommes prudents dans ce que nous entreprenons. Cela réduit les initiatives dans les limites du raisonnable. On a, par exemple, organisé la campagne Bob, mais en ne mettant pas en place les contrôles au moment où ils coûtent le plus cher ».

L'année 2012 a donc été difficile. Et 2013 ?



Jean-Marie Paquay. ■ DR

Elle ne s'annonce pas mieux. Je suis réellement inquiet en voyant la détérioration de la situation. Pas si loin de nous, en Espagne, des administrations doivent fermer, les gens ne sont plus payés. J'ai vécu cela en 1983, à Liège, où les fonctionnaires n'ont plus reçu leur salaire pendant des mois. Je ne voudrais pas revivre ça. ■

ZONE VESDRE

On arrive à fonctionner

Le receveur communal de Verviers, Marc Fondeur, était aussi, jusqu'au 31 décembre dernier, le comptable spécial de la zone Vesdre. « Cette dotation pour la sécurité routière n'a pas encore été versée, nous dit-il. Mais pour les autres dotations, nous n'avons pas enregistré de retard particulier et nous arrivons à fonctionner avec un douzième de la dotation principale versé chaque mois. » Mais à la zone Vesdre aussi, la gestion financière au quotidien relève parfois de la haute voltige à cause des retards de paiement. ■

STAVELOT-MALMEDY

Pas encore de répercussion

À la zone de police Stavelot-Malmedy, le retard de paiement n'a pas encore eu de répercussion sur le fonctionnement de la zone. « Nous avons effectué toute la campagne Bob comme elle était prévue, sans réduction à cause d'un déficit budgétaire », précise le commissaire Moxhet. « Mais actuellement, nous sommes en plein calcul du budget 2013, et si jamais cette dotation n'arrivait pas, nous devrions effectivement revoir nos plans d'action à la baisse. » ■

DOTATIONS

Comment nos zones sont-elles financées ?

Grâce à :

La dotation fédérale de base, calculée par zone selon la norme KUL.
La dotation complémentaire, calculée par rapport à une particularité de la zone, comme une prison sur son territoire transfrontalier.
La dotation liée à la Convention sécurité routière, calculée d'après le nombre de kilomètres de voirie, le nombre d'accident, etc. (Par exemple : 636.000 euros pour la zone Pays de Herve, 560.000 euros pour la zone Vesdre)
Les zones de police reçoivent également une dotation des différentes communes que couvre son territoire. ■